



Désertif'actions

ATELIER PAYS BELGIQUE

Bruxelles, le 25 septembre 2025

Compte-rendu des échanges



INFORMATIONS GENERALES

- Organisateurs : Réseau Minka international et Humundi
- Date et lieu de l'atelier : Bruxelles le 25/09/25
- Financements : fonds propres du réseau Minka et d'Humundi
- Rapporteuse de l'atelier : Camille Rouaud, Coordinatrice : rouaud.camille@minka.international.org

La désertification, définie par les Nations Unies comme *un processus de dégradation des terres dans les zones arides, semi-arides et sub-humides sèches, causé par des activités humaines et des variations climatiques*¹, constitue l'un des défis environnementaux, sociaux et économiques majeurs de notre siècle. Environ 70 % des terres arides mondiales sont touchées par la dégradation² affectant en particulier les communautés rurales, paysannes et pastorales³. Les impacts de la désertification sont en effet multiples et interdépendants, puisqu'elle accélère notamment la perte de biodiversité, réduit la sécurité alimentaire, alimente les inégalités, cause de nombreux conflits et contribue aux déplacements forcés.

Face à l'ampleur du phénomène, la **Convention des Nations Unies sur la Lutte contre la Désertification (CNULCD/UNCCD)**, adoptée en 1994, vise à *prévenir et inverser la désertification et atténuer les effets de la sécheresse, en adoptant des stratégies durables et participatives, centrées sur la gestion des terres, des eaux et des écosystèmes, tout en améliorant les conditions de vie des populations affectées, notamment rurales*. Elle appelle à une mobilisation collective pour atteindre la neutralité en matière de dégradation des terres d'ici 2030. Dans ce cadre, préserver et restaurer les sols, promouvoir des pratiques agricoles durables et renforcer la résilience des territoires sont devenus des enjeux cruciaux pour un avenir équitable et soutenable.

La **dynamique Désertif'actions**, initiée par le **CARI** et la **Convention UNCCD** depuis 2006, vise à contribuer au processus de plaidoyer de la société civile alimentant la COP sur la désertification en favorisant la remontée et la formulation de retours d'expériences concrets et de recommandations pour lutter effectivement contre la désertification. Cette dynamique s'appuie sur l'organisation d'ateliers multi-acteurs dans de nombreux pays, dont les résultats seront consolidés avant d'être discutés lors d'un grand forum préparatoire, prévu à Djerba en mars 2026. Ce plaidoyer sera ensuite porté à la COP d'août 2026 (Mongolie).

Le **réseau Minka international**, réseau nord/sud⁴ soutenant les systèmes alimentaires durables, l'agriculture familiale et l'agroécologie en Europe, Afrique et Amérique latine s'inscrit activement dans cette dynamique Désertif'actions. En collaboration avec **Humundi**, l'un de ses membres fondateurs, un premier atelier D'A en Belgique, a été organisé le **25 septembre 2025 à Bruxelles**.

Bien que la désertification soit un sujet global, touchant de nombreux pays⁵, l'atelier D'A de Belgique s'est concentré sur les **actions des acteurs de la coopération au développement** (institutions, bailleurs, ONG, société civile, recherche, etc.) **en faveur de la lutte contre la désertification dans les pays du Sud global**. L'atelier belge s'est particulièrement intéressé aux **liens entre exploitations agricoles frappées par la sécheresse et agroécologie**, afin d'identifier les freins, les leviers et les modalités d'accompagnement des exploitations agricoles et d'élevage pour faciliter leur transition vers plus de résilience face aux sécheresses.

¹ *Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (CNULCD, 1994)*

² IPCC SRCCL, 2019

³ UNCCD, *Global Land Outlook 2*, 2022

⁴ Les membres de Minka sont : APIL (Burkina Faso), Autre Terre, Iles de Paix et Humundi (Belgique), CARI (France), FONGS (Sénégal), CENADEP (République Démocratique du Congo), Mission inclusion (Canada), FOGAL (Pérou/Bolivie).

⁵ 169 pays Parties se sont officiellement déclarés comme affectés par la désertification, la dégradation des terres et/ou la sécheresse, dont de nombreux pays de l'hémisphère Nord (France, Espagne, Italie, Canada, etc.)

Cette première édition belge visait ainsi plusieurs objectifs :

- **Mieux connaître les initiatives des acteurs de la coopération belge et européens** en faveur de la lutte contre la désertification dans le sud global
- **Faciliter la mise en réseau** entre les acteurs belges et européens soutenant la lutte contre la désertification, échanger des bonnes pratiques et renforcer leurs liens
- **Consolider et faire remonter des retours d'expériences concrets** concernant les freins/blocages et les leviers/facteurs de réussite en matière de soutien à la lutte contre la désertification
- **Participer à la formulation de recommandations** envers la UNCCD

CONTENUS DES TRAVAUX

1. RÉFLEXIONS CONTEXTUELLES

1.1 L'action diplomatique de la Belgique en faveur de la lutte contre la sécheresse et l'agroécologie dans les pays de la coopération au développement

Corentin Genin, Point focal de la Belgique auprès de l'UNCCD pour les Affaires Etrangères, présente la vision et l'action diplomatique de la Belgique pour soutenir les exploitations agricoles et l'élevage face aux sécheresses via l'UNCCD, le GEF, les autres Conventions de Rio (CBD, UNFCCC), la FAO, etc.

En Belgique

La Belgique, via le Service Public Fédéral Affaires Étrangères, et en particulier la Direction Générale Coopération au développement et Aide humanitaire (DGD) et la Direction Environnement et Climat (MD8), entend soutenir les exploitations paysannes agricoles en demandant une meilleure prise en compte des principes et pratiques de l'Agroécologie (AE) et de l'Agroforesterie (AF), entendues au sens large : agriculture raisonnée, agriculture de conservation des sols, Régénération Naturelle Assistée (RNA), permaculture, agriculture bio, etc. Elle prend en compte tant les pratiques (rotations des cultures, les bonnes associations, zaï, demi-lune, cordons pierreux, remplacement des engrais chimiques par de la fumures organiques, couverts végétaux, usage de semences indigènes, etc.), que les principes de l'agroécologie (travail décent, renforcement des organisations paysannes, accès au crédit, etc.).

Cet appui de la Belgique aux pratiques visant à booster les niveaux de carbone dans le sol et la vie micro-bactérienne, tout en maintenant la productivité et en améliorant la sécurité alimentaire, est explicitement mentionné dans [l'Exposé d'orientation politique du 10 mars 2025 du Ministre M. Prévot](#), dont l'ambition est de mettre à profit l'expertise belge pour promouvoir des systèmes alimentaires durables (coopération internationale).

Au niveau de UNCCD

Depuis quelques années, la Belgique plaide activement en faveur de l'AE et de l'AF dans le cadre de l'UNCCD, en demandant, au nom de l'UE, un maximum de références à l'AE et à l'AF dans les textes de décisions adoptées par la COP, de manière à faire reconnaître l'intérêt et la pertinence de ces pratiques au regard des objectifs de cette Convention. Cinq décisions récentes de la COP16⁶ mentionnent ainsi l'AE ou AF comme pratiques/ approches pertinentes à encourager et à soutenir. Mais il reste encore plusieurs sujets majeurs à l'agenda des COP de UNCCD où l'AE et/ou l'AF mériteraient d'être mentionnés, ce qui est un défi pour le CRIC23 (déc. 2025) et la COP17 (août 2026). (ex. : Land Tenure, Sécheresse, Synergies entre les Conventions de Rio, Agriculture, Genre, etc.).

La sécheresse est un sujet d'actualité depuis la COP 14. La Belgique est impliquée depuis 2022 dans le Groupe de travail « Sécheresse » et a promu un renforcement des mécanismes existants (GEF/LDCF/SCCF/GBFF/GCF) plutôt que la création d'un nouveau protocole ou fond financier spécifique pour adresser cette thématique.

Lors de la COP 16, une première décision spécifiquement "agricole" a été adoptée⁷, mais son texte, jugé encore trop général, offre une marge d'amélioration à la prochaine COP. Les mentions explicites de l'agroécologie et l'agroforesterie apparaissent surtout dans les points préliminaires, plutôt que dans des décisions.

Les défis et objectifs pour le CRIC23 et la COP17⁸ sont donc de plaider pour :

- Inscrire l'AE/AF dans la décision Land Tenure (et son Toolkit), pour relier les Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts (VGGT) à l'agroécologie/agroforesterie (réformes foncières favorisant les investissements durables, la qualité des terres et leur résilience à la sécheresse);
- Intégrer les pratiques de l'AE/AF dans le volet agriculture des National Drought Plans et lors de la révision des cibles de Neutralité en matière de Dégradation des Terres (NDT/LDN);
- Renforcer les financements avec un objectif annoncé de 400 millions de USD pour soutenir l'agriculture durable, améliorer l'accès à l'eau et promouvoir des solutions fondées sur la nature.

Dans les autres conventions de Rio

Le renforcement des synergies entre les Conventions de Rio reste crucial. La Convention sur la Diversité Biologique a aussi des apports utiles. Dans le cadre mondial biodiversité (KM-GBF), la Cible 10 mentionne la gestion durable des zones agricoles, aquacoles, halieutiques et forestières, notamment via des pratiques favorables à la biodiversité, incluant les approches agroécologiques.

⁶ 7/COP.16 (mise en œuvre du Cadre stratégique 2018–2030), 9/COP.16 (collaboration avec le GEF), 11/COP.16 (évaluation des mises en œuvre, qui précise la compréhension de l'AE par la COP), 18/COP.16 (partage des connaissances, technologie et innovation), 19/COP.16 (terres agricoles).

⁷ Avoiding, reducing and reversing land and soil degradation of agricultural lands :

<https://www.unccd.int/sites/default/files/2025-03/19-cop16.pdf>

⁸ CRIC : 1–5 déc. 2025, Panama et la COP17 :17-28 août 2026, Mongolie

Si quelques avancées peuvent être constatées dans la Convention Climat (UNFCCC), dont l'initiative 4 pour 1000, elles sont encore insuffisantes, notamment à cause des pressions qu'elle subit pour donner un rôle plus important au secteur privé.

L'Analyse de la société civile produite par le CARI, Humundi, Îles de Paix, avec Minka sur [la place de l'agroécologie dans les décisions des Conventions de Rio](#) demeure pertinente dans son constat qu'elle reste limitée.

Via son action diplomatique dans cadre du Global Environment Fund (GEF)

La Belgique plaide pour plus d'attention à la sécheresse dans le GEF-9 (avec un programme intégré dédié) et davantage d'AE/AF dans le Programme intégré « systèmes alimentaires », avec une meilleure inclusion des organisations paysannes (dès la formulation des projets) malgré la logique « country-driven » du GEF.

FAO / CGIAR / coalitions agroécologie

Une priorité est donnée par la Belgique à la transition agroécologique dans les travaux normatifs et programmatiques du FAO/CGIAR, la participation à l'Agroecology Coalition et au Group of Friends of Agroecology. Un soutien financier ciblé est également mis en œuvre (ex. projet FAO au Burkina Faso). Au CGIAR : la Belgique, membre du Conseil, demande un soutien accru aux programmes appliquant les principes de l'AE, avec une mobilisation de financements climatiques.

La Belgique est en train d'élaborer une note stratégique sur l'importance d'investir dans des systèmes alimentaires durables comme levier d'action pour la politique climatique mondiale.

Conclusion

La diplomatie belge a besoin du soutien de la société civile belge et européenne pour conforter la pertinence et la légitimité de sa vision en faveur de l'AE/AF, auprès des partenaires internationaux. Le point focal belge auprès de l'UNCCD continuera de participer à la dynamique D'a et sera présent au Forum international Désertif'actions de Djerba de 2026, qui est un rendez-vous précieux pour actualiser et clarifier les priorités des OSC en amont des CRIC et COP de l'UNCCD (et, plus largement, des Conventions de Rio). Corentin Genin finit en adressant un message de remerciement à la société civile pour ses efforts de plaidoyer, de pression constructive et de vulgarisation. L'engagement de la société civile belge, européenne et internationale, est précieux, utile et efficace, même si ses effets ne sont pas toujours immédiats ni directement visibles sur le terrain.

1.2. HLPE : Construire des systèmes alimentaires résilients

François Grenade, chargé de plaidoyer pour Humundi, revient sur le [dernier rapport du HLPE \(CFS\) consacré à la construction de systèmes alimentaires résilients](#). Dans le combat des idées autour de l'AE, se référer aux principes HLPE/ FAO reste très important, d'où l'intérêt pour ce rapport.

Considérant les nombreuses crises traversées et en cours, il souligne que la résilience des systèmes alimentaires doit être transformatrice et équitable, d'autant plus que ce sont les personnes les plus vulnérables qui encaissent le plus les chocs. Ainsi, après une crise, il ne s'agit pas de "revenir à la

normale”, mais de réduire les vulnérabilités structurelles et de renforcer la diversité (biologique, économique et institutionnelle) qui permet aux systèmes de mieux s’adapter face aux chocs, pour permettre de véritables sauts qualitatifs. Il illustre cette approche par l’exemple des Philippines, où des collaborations étroites entre paysan-nes et scientifiques, au sein de systèmes semenciers paysans, ont permis de sélectionner et diffuser des variétés adaptées au changement climatique.

Finalement, la résilience n’est pas tant la capacité d’encaisser les chocs pour revenir à une situation antérieure, mais plutôt de rebondir pour aller vers un mieux !

1.3. Cadrage conceptuel

Patrick Worms, Senior Science Policy Advisor pour CIFOR-ICRAF propose un cadrage conceptuel des thématiques de la sécheresse et de la désertification.

Le phénomène de sécheresse est caractérisé par des périodes prolongées où l’eau disponible est anormalement faible, résultat à la fois de processus climatiques (baisse des précipitations, hausse de l’évapotranspiration, fonte anormale de neige) et de facteurs humains (prélèvements, usages, gestion et occupation des terres). Trois sous-types de sécheresse sont distingués : météorologique (déficit de pluie), hydrologique (niveaux de rivières et nappes anormalement bas) et agricole (sols anormalement secs).

Pour mesurer ces épisodes, il existe des indices standardisés. Le SPI (Standardized Precipitation Index, où des valeurs < -1 signalent une sécheresse), et ses déclinaisons (SPI-3, SPI-12...) correspondent à des accumulations sur 3, 12 mois, etc. Le SPEI, lui, intègre l’évapotranspiration, c’est-à-dire l’eau évaporée et transpirée par les sols et la végétation, estimée à partir de la température, du rayonnement global, et de l’humidité relative et du vent. Ces indicateurs permettent de comparer les anomalies dans l’espace et le temps et se combinent utilement avec des indices satellitaires de végétation pour un suivi opérationnel, notamment là où les réseaux météorologiques sont lacunaires.

Le terme désertification doit être replacé dans deux registres. Sur le plan politique (UNCCD), il s’agit de la dégradation des terres dans les zones arides, semi-arides et subhumides sèches, due à des variations climatiques et à des activités humaines. Sur le plan opérationnel, on parle d’une perte durable de capacité productive, objectivée par des indicateurs (couvert végétal, productivité primaire nette, érosion, salinisation). L’exposé rappelle aussi l’évolution de la pensée depuis le *World Atlas of Desertification* 2018, qui insiste sur la complexité socio-économique et environnementale de la désertification, non réductible à une cartographie déterministe globale, mais pensant la désertification également comme un problème humain et systémique.

Ces dynamiques s’inscrivent dans les zones sèches, classées par indice d’aridité (IA = précipitations annuelles moyennes / évapotranspiration potentielle). Sont considérées comme sèches les régions où l’IA $< 0,65$, avec quatre sous-classes : hyperarides ($< 0,05$), arides (0,05–0,20), semi-arides (0,20–0,50) et subhumides sèches (0,50–0,65). Ces sous-types d’indices d’aridité se rencontrent dans des contextes climatiques variés (tropicaux, tempérés, voire polaires).

Un focus sur le Sahel illustre la variabilité des épisodes de sécheresse : après le choc des années 1970-80, on observe un *reverdissement* corrélé à un retour des pluies, mais les projections suggèrent une hausse accompagnée d'extrêmes plus fréquents et de mauvais démarrages de saison. D'où l'intérêt d'une surveillance combinant SPI/SPEI et indices de végétation pour alimenter des décisions à coût modéré.

Les impacts de la sécheresse sont multidimensionnels. Côté agriculture et revenus, la combinaison entre déficit pluviométrique et chaleur provoque des pertes (ratés de démarrage de culture, stress de remplissage), l'endettement, la vente d'actifs et une diversification contrainte. Côté nutrition et santé, la baisse de disponibilité et la hausse des prix aggravent les vulnérabilités, avec des conséquences sociales (retrait scolaire des filles, mariages précoces en crise). La dimension de genre est mise en avant : la corvée d'eau/bois pèse surtout sur les femmes et les filles ($\approx 70-80\%$ des ménages), augmentant la charge non rémunérée et les risques. Enfin, les tensions agri-éleveurs, qui sont multifactorielles (climat, pression démographique, corridors, gouvernance, accaparements, insécurité, etc.), sont souvent exacerbées par la sécheresse.

Cependant, la dégradation des sols n'est pas une fatalité, et une bonne gestion peut faire la différence. Dans les prairies, parmi les biomes les plus étendus, les grands troupeaux, denses car tenus groupés par les prédateurs, broutent, fertilisent et piétinent, puis se déplacent, laissant les herbes se régénérer : c'est ainsi que se forment certains des sols parmi les plus riches au monde.

Des cas concrets sont présentés comme la restauration du Plateau du Loess en Chine, la diffusion de la RNA autour de Zinder (Niger), et, au Zimbabwe, des « paddocks de nuits » (quelques jours de parcage organisé du bétail avec des clôtures électriques mobiles qui montrent, dès le mois suivant, une repousse d'herbe nettement plus abondante dans les zones impactées). À Dimbangombe, deux saisons de pâturage adaptatif multi-parcelles suffisent pour le retour d'herbacées annuelles et un couvert proche de 100 %, le sol passant d'une croûte dure à un limon vivant couvert toute l'année. Les équipements requis (fil électrique mobile, piquets, électrificateur solaire) restent relativement accessibles financièrement.

L'ensemble des solutions liées à la gestion des écosystèmes peut peser lourd dans la lutte contre la dégradation et le changement climatique. La clé est de mesurer, d'apprendre et d'adapter, d'associer les communautés et d'articuler pratiques de terrain et politiques publiques.

Un enjeu majeur en matière d'AE reste celui de l'attrait pour la jeunesse ; il faut trouver les incitants pour la jeunesse à investir l'AE car même si les bienfaits de celles-ci ne sont plus à démontrer, l'AE ne permet pas d'engranger de gros revenus dans un système de marché capitaliste. Il est donc important d'essayer d'identifier les « innovateurs » dans les paysages ruraux sans technologies modernes et de soutenir leurs projets. A ce titre, le K4GGWA Innovation facility ([Knowledge for Great Green Wall Action](#)), est un instrument financier pour soutenir les innovateurs dans les campagnes, et peut être un outil pertinent pour les partenaires sur le terrain.

1.4. Partage d'expériences

Les participant.e.s qui le souhaitent ont été invité.e.s à partager les activités menées par leurs organisations en lien avec la lutte contre la désertification.

ENABEL — Programme régional « climat & lutte contre la désertification » (DGD 2022–2027)

- Budget : 50 M€ ; ancrage Grande Muraille Verte (GMV), focus Afrique de l'Ouest (Mali, Niger, Sénégal, Burkina Faso).
- Approche intégrée : soutien à l'agroécologie (AE), gestion intégrée des ressources hydriques, restauration des terres, économie verte et Activités Génératrices de Revenus (travail sur les business models : bio-intrants, karité, produits non ligneux).
- Modalités : synergies entre acteurs ; capitalisation des pratiques ; inclusion et développement social via les communautés et la société civile ; plaidoyer ; appui aux gouvernements (ex. comités villageois au Mali, Sénégal, Niger).
- Momentum : Forum à Ouagadougou (09/2025) sur les bonnes pratiques et apprentissages.

Join For Water — Mali (région de Bamako)

- Enjeu : accès et gestion durable de l'eau pour les petits maraîchers. Le problème n'est pas seulement technique ; il relève aussi de dynamiques sociales, de gouvernance et de politiques publiques.
- Démarche : science citoyenne et observation participative de la ressource (implication directe des communautés).
- Valorisation : promotion de publications issues de ces données locales pour légitimer les savoirs et accroître l'impact.

World Vision UE avec le soutien de DG INTPA — Programme « Reverdir l'Afrique » (phase 2 GMV)

- Objectif : créer un espace de dialogue entre centres de recherche, ONG et acteurs agricoles locaux pour co-construire des solutions contextualisées (AE/AF).
- Focus Grande Muraille Verte (GMV) : soutien aux initiatives locales portées par l'UA et ses États membres ; partage de connaissances et plaidoyer foncier.
- Outil : application Reverdir l'Afrique (géolocalisation des interventions AE/AF, traçabilité gratuite ; données anonymisées, centralisées à Nairobi) — partageable avec les partenaires locaux.

Université de Liège — RDC (co-construction de savoirs et pilotage agro-climatique)

- Contexte : forte variabilité des pluies, dégradation des sols (brûlis), disparition des couverts végétaux, érosion des sols, impacts sur les femmes et difficultés d'adaptation.
- Dispositifs : station d'agrométéorologie et capteurs (pilotage au plus près des paysan·nes ; objectif d'objectiver les périodes de sécheresse), prévision des épisodes extrêmes et programme de reforestation des écosystèmes dégradés.
- Solutions : développement de systèmes d'irrigation gravitaire et formations ; mise en place des pépinières pour reforestation des paysages, co-construction des interventions de recherche avec les communautés.

Both ENDS (Pays-Bas) — « Communities Regreen the Sahel » (Niger, Burkina, Sénégal)

- Approche : RNA (Régénération Naturelle Assistée) à l'échelle communautaire ; articulation de l'accès au marché, de la sécurisation foncière, de la sécurité alimentaire/nutritionnelle, et du plaidoyer.
- Résultats (après 6 ans) : 145 000 ha reverdis ; amélioration de la productivité.
- Effets sociaux : cohésion sociale et stabilité accrues via les comités villageois (effets positifs non initialement planifiés).
- Coût indicatif mentionné ≈ 50 « EUR »/ha d'investissement. Question de suivi : comment mesurer finement les impacts sociaux de l'AE/RNA ? (et sortir du quantitatif ?)

ULB Coopération — Mangroves à l'embouchure du fleuve Congo

- Problèmes : dégradation des sols et du couvert liée à la production de charbon de bois (revenus rapides pour les jeunes).
- Constat : les activités de régénération (type RNA) sont insuffisamment rentables pour attirer la jeunesse.
- Enjeu : intégrer l'attractivité économique et la génération de revenus dans les modèles d'AE/restauration.

UE – INTPA — Programme DeSIRA+ (transition AE & systèmes alimentaires durables)

- Budget Afrique : 100 M€ ; gestion déléguée à la CEDEAO (appels pour les OSC et les OP d'Afrique de l'Ouest).
- Positionnement : INTPA pousse l'agroécologie au niveau des financements et du politique, dans un contexte de réduction de l'aide et du Global Gateway (compétitivité, secteur privé).
- Intégration entre agroécologie et chaînes de valeur : il y a un défi dans l'apparente contradiction entre la nécessaire diversification en lien avec l'AE et les contraintes de productions pour développer des chaînes de valeurs. Les leviers à actionner passent notamment par la consommation et l'entrepreneuriat, la promotion des cultures négligées pour soutenir la diversification (démarrage prévu avec les coopérations suisse/italienne au Mali, Burkina Faso, Niger, Sénégal, Zimbabwe, Tanzanie).
- Volet politique : appui au cadre incitatif pour les systèmes alimentaires durables.

CARAH / échanges sur la Chine (retours d'expérience)

- Constats : amélioration nette des conditions de vie, y compris rurales, dans un cadre de politiques cohérentes en Chine. Cependant, la Chine reste un partenaire exigeant, dont la perception en Occident souffre de différences conceptuelles.
- Raisons avancées aux succès remarquables : une communauté scientifique très active (avec des objectifs long terme), des avancées techniques en zones arides/semi-arides/sub-humides, une mécanisation légère peu coûteuse, un réseau d'influence (projets en Afrique/Asie), et l'accent mis sur la formation scientifique.
- Tendances : émergence d'un nouveau multilatéralisme porté par la Chine (affaiblissement relatif de l'Occident).

Humundi — Greniers de sécurité alimentaire « Viim Baore » (Burkina Faso)

- Contexte : zone semi-aride, production céréalière insuffisante pour couvrir les besoins sur l'année.
- Constat d'impacts positifs de la mise en place de greniers de sécurité alimentaire dans les villages documentés (CRED, UNamur) : prix mieux stabilisés, distances d'achat réduites, améliorations nutritionnelles ; instrument de résilience communautaire, etc.

Application « Reverdir l'Afrique »

- Fonctions : géolocalisation des interventions AE/AF, traçabilité des projets, partage facile avec les partenaires ; données anonymisées centralisées à Nairobi.
- Usage : suivi/valorisation des réalisations, preuve des changements et transparence.
- Demande de diffuser son utilisation parmi les partenaires.

APEFE — Appui à la mise en œuvre de l'initiative de la Grande muraille verte pour le Sahara et le Sahel (IGMVSS) depuis 2014 (Burkina Faso)

- Budget de 7,8 M€ depuis 2014
- Renforcement des organes de coordination et de pilotage de l'IGMVSS au niveau local et national (opérationnalisation de la Coordination Nationale de l'IGMVSS et de ses organes de pilotage) ;
- Opérationnalisation du système de suivi-évaluation et capitalisation de l'IGMVSS
- Formation des agents du Ministère en charge de l'Environnement impliqués dans la mise en œuvre de la stratégie et du plan d'action de l'IGMVSS
- Restauration de terres dégradées (Labour charrue Delphino, CES/DRS, espaces de conservation, mises en défens, etc.) : 5 260 ha

2. RÉSULTATS DES TRAVAUX SUR LA SOUS-THEMATIQUE TRAITÉE

2.1. Thématique traitée et questions posées

L'atelier belge a choisi de traiter le sujet de la « **transformation des systèmes agricoles et/ou d'élevage sédentaires** ».

L'objectif de la réflexion était d'identifier les freins/ difficultés rencontrés dans la mise en œuvre/ mise à l'échelle de projets de coopération soutenant la lutte contre la désertification, et les leviers d'action (techniques/ organisationnels) pour les dépasser.

Plus précisément, l'atelier s'est penché sur deux sujets :

- **La gestion des ressources dans l'exploitation (sols – eau – arbres – fourrages- biodiversité) et l'organisation du système de production (cultures / élevage)**, afin de répondre à la question de « *comment lever les freins et favoriser la mise en place de pratiques/actions autour de la gestion des ressources eau/sol/fourrages/biodiversité et de l'organisation du*

travail dans les exploitations, qui permettent de s'adapter/se transformer/se renforcer face aux enjeux de désertification? »

- **Les dynamiques sociales, économiques, organisationnelles et institutionnelles (gouvernance des ressources naturelles, renforcement organisationnel des OP, services financiers, gestion des stock, recherche action, curriculums de formation, appui au plaidoyer..),** afin de répondre à la question « *Comment lever les freins et favoriser la mise en place de dispositifs sociaux/communautaires, économiques et institutionnels qui favorisent l'adaptation, la transformation et la résilience des exploitations par rapport aux enjeux de désertification ?* »

2.2. Freins et leviers au changement pour répondre à la problématique

Freins, difficultés, obstacles à la mise en place d'actions, ou à leur mise à l'échelle	Leviers d'actions, conditions favorables (techniques ou organisationnelles) pour dépasser les difficultés
<p>Tendance à toujours répéter le même type d'interventions, en imposant une vision qui ne correspond pas aux valeurs culturelles des communautés, ou ne prend pas suffisamment en compte leurs besoins et aspirations et donc dont les bénéficiaires ne s'approprient pas les résultats.</p> <p>Exemple des foyers améliorés. Dans un contexte de désertification, ils sont souvent promus pour réduire la pression bois-énergie et limiter l'usage de résidus comme combustibles (les pailles/fanes restant donc aux champs, améliorant la couverture du sol et la matière organique), en plus des bénéfices sociaux (sur le travail des femmes dans la coupe du bois) et sur la santé. Mais ces systèmes ne répondent pas toujours aux normes sociales et culturelles (gestion de la température de cuisson inadaptée pour certains plats traditionnels, enjeu de la taille de la vaisselle, etc.), ce qui conduit souvent à une baisse de leur usage avec le temps, et à leur utilisation concurrentielle en parallèle avec les anciens foyers. De plus, le manque de formation pour réparer les foyers endommagés conduit souvent à leur abandon.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Créer de la discussion pour mieux identifier les problèmes et les solutions, au niveau communautaire; ● Anticiper les projets par des analyses sociologiques; ● Impliquer les communautés dans la conception des interventions, dans leur test et leur amélioration avant la mise à l'échelle; ● Penser l'intervention dans sa globalité et à long terme : intégrer des formations à l'utilisation et à la réparation des innovations introduites, assurer un « service après-vente », développer des activités complémentaires motivantes (cours de cuisine par exemple dans le cas des foyers améliorés), etc.
<p>De nombreuses innovations existent en matière de lutte contre la désertification, mais leur passage à l'échelle est complexe et n'est souvent pas pensé en amont du développement de l'intervention. Le chaînon manquant se trouve souvent au niveau des paysan.ne.s leaders ou multiplicateur.rice.s du changement.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Débuter la stratégie de mise à l'échelle par une meilleure identification des acteurs de changement dans le système; ● Analyser les incitants personnels des acteurs choisis et ce qui pourrait freiner leur participation (par exemple en ouvrant la réflexion sur le paiement des formations) ;

	<ul style="list-style-type: none"> • Au niveau communautaire, procéder à une meilleure identification de ce qui meut et motive les gens; • Réfléchir aux canaux appropriés de diffusion pour les rendre accessibles; • Mieux lier les approches agroécologiques aux approches d'assurance pour diminuer le risque des producteur.rice.s se lançant dans l'innovation; • Proposer des fonds d'assurances communautaires pour couvrir les tentatives d'innovations/transformations qui ne fonctionneraient pas • Combiner les outils de résilience à plusieurs échelles.
<p>Lors des évaluations des interventions de lutte contre la désertification, on note une survalorisation des données quantitatives basées sur une analyse éco-centrée (ex. nb. d'hectares/ surfaces reboisés/ valorisés/ régénérés / restaurées, etc.), au détriment des données qualitatives et de l'impact des projets sur la vie quotidienne des communautés. Cela est aussi lié à une plus grande difficulté à mesurer les changements sociaux et/ou de qualité de vie et de dispositifs de suivi au niveau des ménages. Pourtant c'est un argument qui peut aider à embarquer les communautés dans les transformations, et à valoriser auprès des bailleurs.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Procéder en amont à une stratégie d'évaluation croisant analyse quantitative et qualitative; • Ouvrir la réflexion avec d'autres acteurs (notamment recherche en sciences sociales) pour développer des indicateurs adaptés et transversaux de mesure des changements en utilisant d'autres approches d'évaluation (outcome harvesting, most significant change, etc.); • Appuyer les partenaires dans la réalisation d'évaluations (formations et co-constructions); • Prendre en compte l'équité et le genre dans la stratégie d'évaluation des impacts (à qui bénéficient les changements et comment).
<p>La persistance des « barrières langagières » dans la diffusion des résultats des projets de lutte contre la désertification (recours à un langage technocratique incompréhensible pour les bénéficiaires, ou à des productions qui ne sont pas adaptées à leurs besoins/usages), en limite l'impact, l'appropriation et en complexifie la mise à l'échelle.</p> <p>Les solutions techniques et expériences testées sont encore trop peu connues/ vulgarisées avec les bonnes adaptations dans les contextes locaux.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Intégrer une perspective anthropologique dans la conception des projets de coopération, de l'analyse des besoins à la diffusion des résultats; • Co-construire les messages à diffuser avec les bénéficiaires et valoriser les connaissances autochtones; • Renforcer les approches participatives et expérimentales : champs écoles, cours de cuisines, etc.; • Prévoir des stratégies de diffusion adaptées et testées auprès des communautés, en se basant sur des modalités contextuellement

	<p>spécifiques et culturellement pertinentes (théâtre-action, radios locales, papotes, foires, etc.);</p> <ul style="list-style-type: none"> • Prévoir les budgets nécessaires à la traduction/l'interprétation dans les langues locales pertinentes, des résultats des projets, outils et curriculums de formation; • Travailler la diffusion et les échanges en dehors des cercles des projets/ONGs; • Valoriser les outils/bases de données type greening, Agritool, etc.; • Intégrer des mécanismes de soutien à l'innovation/essai/test (financier), contribuant aussi à la limitation des risques individuels.
<p>En matière de lutte contre la désertification, il n'existe pas de solutions uniques adaptées à tous les contextes ou appropriables dans tous les contextes sur le plan technique. Par exemple, en République Démocratique du Congo, le brûlis est encore très pratiqué, et pour le moment les solutions alternatives proposées ne sont pas/ peu adoptées par les communautés.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Développer les programmes/projets de recherche qui allient académiques, paysan.ne.s; • Utiliser les ONG et les services techniques pour faire le lien entre les mondes; • Proposer des rencontres de paysans locaux pour faire ressortir les savoirs/innovations locaux; • Promouvoir les Champs-Écoles, les foires de savoirs, et d'autres méthodes et outils adaptées à chaque public/contexte; • Penser les interventions de manière intégrée : par exemple, le passage du brûlis à des pratiques durables suppose un paquet : sécurisation foncière, incitations économiques, co-conception technique, accès aux marchés et services, etc. Sinon, en l'absence de solutions systémiques et de stratégies compensatoires, le brûlis reste le choix rationnel pour des ménages vulnérables.
<p>En matière de soutien à l'agriculture, à la lutte contre la désertification, et de politiques environnementales, on constate souvent un manque de cohérence entre bailleurs, voire un soutien à de mauvaises pratiques (subventions nuisibles à l'environnement/ environmentally harmful subsidies).</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les mauvaises pratiques, en réalisant un filtre systématique des portefeuilles de financements au niveaux nationaux (ministères, programmes nationaux, etc.) et régionaux/internationaux (communauté des bailleurs, institutions financières, etc.), dans tous les domaines connexes (énergie, agriculture, eau) qui accroissent la dégradation des terres (intrants mal ciblés, pompage non durable, labours destructeurs, etc.), avec une perspective « Do not harm »;

	<ul style="list-style-type: none"> • Encourager les bailleurs à des conditionnalités environnementales claires et à un “Repurposing” : re-basculer une part des subventions vers l’agroécologie, la sécurisation foncière, la rémunération des services écosystémiques, etc.; • Encourager les bailleurs à développer des matrices communes résultats/indicateurs, non seulement sur des éléments éco-centrés qualitatifs, mais aussi mesurant l’impact sur la sécurité alimentaire, l’équité, etc. et ce qui rend visibles les bénéfices sociaux et environnementaux au niveau des communautés etc.; • Encourager à la réalisation de revues conjointes périodiques des portefeuilles nationaux pour identifier les incohérences.
<p>La temporalité des projets de lutte contre la désertification ne correspond pas souvent au temps nécessaire pour la transition agricole, et est insuffisante face au risque sur l’activité agricole pris par l’investisseur privé.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Réaliser un plaidoyer envers les bailleurs sur les contradictions inhérentes au système de financement actuel des projets court terme par rapport aux attentes de transformations long terme; • Concevoir les financements projets sur le long terme pour couvrir plusieurs saisons agricoles et diminuer ainsi le risque pris par les communautés, tout en encourageant l’expérimentation; • Encourager le financement public du développement agricole; • Soutenir des mécanismes d’assurance pour les producteur.rice.s.
<p>La perception des enjeux du terrain est influencée par les informations transmises par les partenaires, conduisant les actions à être planifiées selon une perspective spécifique, qui n’est pas toujours représentative de l’ensemble des visions. Les partenaires poursuivant leurs propres objectifs, cela peut conduire à des biais dans les informations transmises.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Encourager la diversification des partenariats, parfois passer via des structures informelles, favoriser la communication franche avec les partenaires; • Travailler avec des catégories de bénéficiaires en fonction de l’objectif (ne pas tout faire passer par des approches communautaires, sans oublier leur pertinence pour certains objectifs).
<p>Le travail de plaidoyer envers la lutte contre la désertification et plus généralement l’agroécologie est souvent réalisé en silo.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Dépassez les silos pour promouvoir une gouvernance intégrée et articulée aux réalités locales; • Renforcer les liens/synergies entre les interventions;

	<ul style="list-style-type: none"> • Encourager la mise en réseau des acteurs et le plaidoyer commun (y compris nord/sud), à l'image de desertif'actions
<p>En matière de diversification (de cultures, de produits) sur des exemples de champs agroforestiers, de réintroduction de cultures oubliées dans des zones plutôt rizicoles, d'association de petit élevage (cochons) dans des fermes en chine, etc., les agriculteur.rice.s se retrouvent souvent face à la difficulté de commercialiser et de tirer des revenus suffisants. Ils/elles ont besoin:</p> <ul style="list-style-type: none"> • de trouver / créer de la valeur (transformation); • de solutions en logistique, transport, chaîne de froid, etc.; • d'accéder à des marchés et débouchés appropriés; • d'adapter leur offre (qualité/quantité), etc. 	<ul style="list-style-type: none"> • Associer travail sur les chaînes de valeur à tous les programme d'accompagnement des systèmes de production; • Soutenir les coopératives de producteur.ice.s dans la planification de la production et le contrôle qualité; • Promouvoir les coopératives/dynamiques de regroupement pour l'achat/la collecte/la distribution; • Développer les marchés de niche, les circuits courts, les marchés institutionnels (cantines, hôpitaux, administrations...), etc. qui sont souvent les marchés qui peuvent rémunérer les productions agroécologiques (petite échelle, diversifiée, non standardisée...) • Promouvoir l'agroécologie (son lien avec les problématiques environnementales et climatiques) auprès des institutions financières (IF, IMF...) pour augmenter l'accessibilité à des crédits pour des projets vertueux
<p>L'insécurité foncière est un frein à l'investissement des paysan.ne.s dans la lutte durable contre la désertification. Sans droits clairs, les ménages ne sont tentés d'investir en agroforesterie/ouvrages durables.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Ancrer les projets dans les Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers (cartes d'usage, accords locaux, comités fonciers) pour sécuriser et répartir les bénéfices; • Réaliser un plaidoyer auprès des bailleurs et institutions pour visibiliser cette problématique et son besoin de financement.
<p>Les techniques de récupération des terres (Zai, ½ lune...), reboisement/ agroforesterie, impliquent une grande pénibilité du travail, qui n'encourage pas à leur développement/ durabilité. De façon plus générale, la charge de travail (souvent pour les femmes) est un frein majeur à l'adoption de pratiques « durables ».</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Financer le pic de travail : cash-for-work, transferts/avances en amont de la saison sèche, brigades communautaires, etc. afin d'augmenter la mise en place d'ouvrages; • Réduire les coûts unitaires : outillage adapté, organisation collective des chantiers, etc.; • Soutenir la mécanisation légère par des financements facilités, et par une meilleure accessibilité des outils; • Assurer un appui-conseil de proximité pour la bonne exécution, en particulier pour les techniques novatrices dans le contexte.

<p>En contexte de désertification, l'exode rural et le départ des jeunes sont renforcés par de nombreux facteurs : des facteurs poussants au départ (dégradation des terres qui font chuter rendements et revenus, insécurité alimentaire, accès difficile à la terre et au crédit, etc.), des facteurs attractifs vers les villes, couloirs miniers ou poches d'emplois non agricoles, et des facteurs spécifiquement liés à la jeunesse (aspirations différentes des jeunes, moindre accès au foncier/aux actifs, faible qualité/attractivité des emplois agricoles, etc.). En conséquence, les départs peuvent provoquer une pénurie de main-d'œuvre et l'abandon de cultures sur sols fragiles, aggravant encore la désertification (boucle de rétroaction).</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Soutenir la création d'emplois productifs "climat-intelligents" en milieu rural : programmes d'inclusion économique, appui à l'entrepreneuriat jeune (services d'irrigation, bio-intrants, mécanisation légère), couplés à des projets de restauration des terres (cash-for-work, etc.); • Sécuriser les droits fonciers et l'accès aux actifs/financements pour les jeunes (terre, crédit, équipements, etc.) afin de rendre l'investissement local rationnel; • Étoffer les services (météo-conseil, information marché, extension numérique); • Renforcer les chaînes de valeur basées sur la qualité (y compris les cultures négligées/produits non ligneux) pour stabiliser les revenus.
--	--

2.3. Messages de plaidoyer prioritaires

Cibles de plaidoyer	Messages de plaidoyer formulés à destination de cette cible
Gouvernements nationaux	Intégrer l'agroécologie, l'agroforesterie et les dimensions sociales dans les Plans nationaux sécheresse (indicateurs simples + qualitatifs) en s'appuyant sur le Drought Toolbox et le Guide de plan national UNCCD.
	Lier foncier–restauration : appliquer les Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers (cartes d'usage, comités locaux, accords) avant d'investir massivement dans l'agroécologie et l'agroforesterie, ou la restauration.
	Réorienter les soutiens "nuisibles" (intrants, énergies) vers l'agroécologie, et/ou s'assurer que les financements environnementaux/agricoles, respectent les principes du « do not harm ».
	Revoir les curricula de formation aux niveaux universitaires, techniques et professionnels et veiller à l'insertion systématique de l'AE et de ses principes afin d'outiller les acteur.rice.s du futur.
Bailleurs	Renforcer les mécanismes financiers pour améliorer l'accessibilité aux petits producteur.rice.s (procédures, critères d'éligibilités, montants, flexibilité, etc.).
	Faciliter l'accès et renforcer des fonds d'amorçage, fonds de test, à destination des petit.e.s producteur.rice.s pour encourager l'innovation et la transformation.
	Renforcer l'importance du qualitatif dans la conception des évaluations et promouvoir des études sur les impacts des systèmes alimentaires en termes de durabilité (sociale, économique, environnementale) et

	<p>financer des méthodes d'évaluation qualitatives (Outcome Harvesting, etc.).</p> <p>Mieux suivre (état des lieux) puis réorienter les « harmful subsidies ».</p> <p>Mettre en place des primes pour les programmes de recherche action sur l'agroécologie (académique/OP).</p> <p>Encourager le financement public du développement agricole.</p> <p>Encourager et financer l'intégration de l'agroécologie dans les curriculums de formations dans les domaines agricoles/environnementaux/économiques (institutions techniques, universitaires, formations sur le champ, etc.)</p> <p>Concevoir et soutenir des financements pensés sur le long terme (plusieurs cycles agricoles).</p> <p>Exiger que chaque projet AE financé publie une grille d'indicateurs HLPE-AE (liés aux 13 principes : diversité, participation, équité, etc.).</p>
Opérateurs et ONGs	<p>Soutenir les petites et moyennes entreprises et l'achat/investissement dans la mécanisation légère.</p> <p>Intégrer systématiquement dans les actions la sensibilisation pour les jeunes et des activités spécifiques génératrices de revenus ou adaptées à leurs besoins.</p> <p>Renforcer les "bottom up approaches", créer de l'ouverture et de la place pour les connaissances locales.</p> <p>Intégrer la co-production des savoirs et leur traduction sociale (langues locales, médias communautaires) comme composants à part entière des projets.</p> <p>Lier systématiquement les projets d'agroécologie à des mécanismes d'assurance et gestion des risques pour en sécuriser l'adoption.</p> <p>Soutenir le partage d'expériences, la capitalisation et la diffusion des bonnes pratiques et des innovations auprès des parties prenantes.</p> <p>Renforcer les synergies et la coordination entre acteurs et soutenir la mise en réseau. Créer/soutenir des plateformes d'échanges qui ne réunissent pas uniquement les opérateurs et ONG, mais également les bénéficiaires.</p>

ANNEXES

Agenda de l'atelier

Début	Fin	Durée	Thème	Intervenant.e.s	Détails
9:00	9:15	0:15	Accueil		-Accueil
9:15	9:30	0:15	Présentation des participant.e.s	Dominique Morel, Humundi	- Tour de brève présentation des participant.e.s
9:30	9:35	0:05	Introduction	Camille Rouaud, Minka	- Dynamique D'A et objectifs de l'atelier - Programme de l'atelier
9:35	9:45	0:10	Vision et action diplomatique de la Belgique en soutien aux exploitations agricoles	Corentin Genin, SPF Affaires Etrangères/ DGD	-Présentation de la CNULCD -Fonctionnement de la convention et grandes étapes (CRIC/COP/GEF, etc.) -Position de la Belgique (GEF, FAO, CIAGR, UNCLD + Conseil de l'UE) -Attentes institutionnelles de la Belgique envers les acteurs de la coopération / de la recherche
9:45	9:50	0:05	Plaidoyer et société civile autour de la CNULCD	François Grenade, Humundi	-Positions de société civile -Lieux/forum/modalités d'influence -Contexte et dernières avancées
9:50	10:00	0:10	Cadrage conceptuel	Patrick Worms, CIFOR-ICRAF	-Définition des concepts de désertification, dégradation, sécheresse -Etat des lieux et défis rencontrés
10:00	10:50	0:50	Partage d'expériences sur les modalités d'intervention pour soutenir la lutte contre la désertification dans les pays de la coopération au développement	Participant.e.s	-Présentation d'interventions concrètes (préparée ou non) des participant.e.s (5 min/max pers.) : cas/modalités d'intervention dans les pays de la coopération -Tentative de regroupement des modalités
10:50	11:00	0:10	Pause café		
11:00	12:30	1:30	Réflexion autour des freins et leviers rencontrés dans le soutien à la lutte contre la désertification par les acteurs de la coopération au développement	Modération Humundi et Minka	-Travail en groupes thématiques sur les modalités d'intervention - Identification des freins, leviers et facteurs facilitants, et éventuelles recommandations - format World café
12:30	12:35	0:05	Conclusion	Camille Rouaud, Minka	- Prochaines étapes de la dynamique D'A - Conclusions
12:35	13:35	1:00	Lunch et échanges conviviaux		

|